



# Mairie de Villargondran

## COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Vendredi 25 mai 2012

**Présents :** Roger LAVARDA, Philippe ROSSI, Guy JULLIARD, Hélène BOIS, Maurice CATTELAN, Vincent CORTESE, Liliane DUFOUR, Céline MAGNIN, Loredane RONQUETTE, Philippe ROSSAT.

**Absents :** Francis BOIS, Dominique HOURDE, Joël CLARAC donne procuration à Maurice CATTELAN.

Secrétaire de séance : Vincent CORTESE.

### **1 - Approbation du compte rendu du conseil municipal du 23.03.12 : le Maire**

Pas de remarque.

Vote : 0 contre 0 abstention 11 pour

### **2 – Capucin Gourmand : résiliation bail : le Maire**

Lecture du courrier de Mme PRONO, gérante qui met fin à son bail le 30 juin 2012.

Elle fournit la liste de matériel susceptible d'être racheté par la commune, à savoir machine à glaçons, pompe à bière, four à pizza, banque réfrigérée pour un montant de 2990 € HT.

Le Conseil Municipal se dit intéressé par la machine à glaçons et la banque réfrigérée.

Il est demandé à Monsieur le Maire de rédiger une annonce dans la presse pour la recherche d'un nouveau gérant.

Vote pour la fin du bail au 30 juin :

Vote : 0 contre 0 abstention 11 pour

### **3 – Gestion buvette plan d'eau : attribution et convention : le Maire**

Lecture et explications de la convention à signer avec Gérard FIVEL, intéressé par la gestion de la buvette du 30 juin au 30 août.

Dès à présent, il n'y aura plus de rapport entre le bail du Capucin Gourmand et la gestion de la buvette.

Hélène BOIS indique que l'espace jeunes organise une journée d'animation au plan d'eau le 6 juillet.

Le portail sera ouvert dès 8 h.

Vote pour attribution à Gérard FIVEL :

Vote : 0 contre 0 abstention 11 pour

### **4 – Subventions aux associations pour 2012 : Philippe ROSSI**

Lecture des propositions faites et validées par la commission pour un montant de 19 270 €.

Vote : 0 contre 0 abstention 11 pour

### **5 – Rapport sur l'eau et le prix de l'eau : le Maire**

Lecture du rapport.

Vote : 0 contre 0 abstention 11 pour

Prix de l'eau pour la consommation 2013 : le Maire propose d'augmenter la partie « eau potable » et propose 0.45 ou 0.50 € au lieu de 0.34 € actuellement, soit une augmentation de 0.16 ou 0.11 € le m3. Pour information, le prix plancher du Conseil Général, pour l'obtention de subventions est de 0.90 €.

Après concertation, le conseil à l'unanimité décide d'appliquer l'augmentation de 0.11 € le m3.

Vote : 0 contre 0 abstention 11 pour

Pour information, attribution en 2011 d'une subvention de 10440 € pour l'assainissement du Chef-lieu par le Conseil Général.

#### **6 – Tarifs location des bâtiments communaux : Guy JULLIARD**

Il informe le Conseil municipal que l'indice des loyers a augmenté de 2.24 % au 1<sup>er</sup> trimestre 2012, et présente le tableau en tenant compte de cette augmentation à appliquer pour l'année 2013.

L'année dernière, il a été décidé d'appliquer cette augmentation, sauf pour les associations communales.

Philippe ROSSI propose de reconduire la même décision pour l'année 2013.

Le Conseil se range à cette décision.

Vote : 0 contre 0 abstention 11 pour

Il est précisé que la salle des fêtes sera bientôt aménagée en vaisselle.

Il est proposé d'appliquer un tarif unique pour la salle avec ou sans vaisselle.

La location du plan d'eau sera révisée en 2013 et tiendra compte des charges attenantes.

#### **7 – Statuts CCCM : le Maire**

La mise à jour des statuts de la CCCM porte sur la compétence en matière d'organisation des transports urbains, sur la gestion du centre nautique de St Jean de Maurienne, ainsi que sur la garderie pôle enfance.

Vote : 0 contre 0 abstention 11 pour

#### **8 – Statuts SPM : le Maire**

La modification des statuts porte sur l'adhésion de la commune d'ORELLE.

Vote : 0 contre 0 abstention 11 pour

#### **9 – Rétrocession partie parcelle de privé à commune : le Maire**

Il s'agit d'une régularisation d'achat d'une parcelle sur laquelle se trouve la route communale, et d'une superficie de 268 m<sup>2</sup>.

Vote : 0 contre 0 abstention 11 pour

#### **10 – Donation de privé à commune : le Maire**

Don de 63 parcelles d'une surface totale de 18 846 m<sup>2</sup>, toutes inconstructibles.

Les frais de notaire à la charge de la commune seraient d'environ 2000 €.

Vote : 0 contre 0 abstention 11 pour

#### **11 – ZA de l'Amoudon : répartition des lots et demande permis d'aménager : le Maire**

Le cabinet GE-ARC a réalisé 4 propositions de plans pour l'aménagement de cette zone.

La solution n° 4 est retenue, la route passe à l'intérieur de la zone, avec 6 lots prévus.

Il est à noter que la position de la route entrainera une distance supplémentaire du merlon pour la protection des habitations.

Une partie du coût de ce lotissement artisanal sera compensé par la vente des lots et se fera en 2013, dès que le permis d'aménager sera accordé.

Vote pour la solution n°4 : 0 contre 0 abstention 11 pour

Vote pour le permis d'aménager : 0 contre 0 abstention 11 pour

#### **12 – Permanences pour les élections législatives des 10 et 17 juin : le Maire**

Le tableau est distribué à chacun des conseillers pour le choix des horaires.

#### **13 – compte-rendu des commissions**

Travaux environnement : le Maire - Guy JULLIARD

##### a) Travaux finition Chef-lieu

La commission travaux du 14 mai a fait une visite des chantiers.

- La couleur des trottoirs sera de couleur ocre, ou équivalent, sauf sur les parties privées et de moindre importance.

- Placettes : les murettes seront en pierres apparentes avec des couvertines en pierres plates.

- Le descriptif définitif servant à la consultation sera réalisée début juin, pour une réalisation des travaux en septembre.

b) Enfouissement des réseaux Chef-lieu

- Canalisations EP et EU réalisées jusqu'au croisement du cimetière.

- Les fourreaux du réseau fibre optique restent à finir.

Au cours de la semaine du 29 mai au 1<sup>er</sup> juin :

- Les regards seront mis à niveau.

- La préparation du revêtement sera réalisée par la SACER du mardi 29 au vendredi 31 mai, ce qui permettra de libérer le CD 80 entre la mairie et le croisement du cimetière et de continuer les travaux en amont du croisement.

- Les travaux ont pris un peu de retard à cause des jours fériés du mois de mai et 2 jours d'intempéries.

c) Toiture photovoltaïque école

SUNALP (filiale SOREA) nous a rendu visite et nous a proposé un projet de convention.

L'entretien sera à la charge de SUNALP.

Il a été demandé d'installer un tableau indicateur à destination des élèves afin de les sensibiliser aux énergies renouvelables.

Une redevance de 300 € HT/an nous sera attribuée avec une formule de révision annuelle.

La convention aura une durée de 30 ans, au bout de laquelle l'installation sera complètement remise en état et laissée à la disposition de la commune.

La puissance installée sera de 8.64 KWc.

La capacité de production de 9150 KWh/an.

Les travaux seront réalisés pendant les vacances scolaires de l'été et au plus tard, pour le 31 août.

d) Bouclage 20 kv : le Maire

Bouclage terminé et en service

Le conseil demande que soit fait un devis pour la démolition de la maison NEVEUX et demande une 2<sup>ème</sup> présentation pour la place des Anciens Combattants.

Personnel communal : le Maire

Patrick ARDUIN a repris le travail après une période d'arrêt.

Il y aura 3 personnes saisonnières employées durant l'été, vu le retard accumulé.

Sports loisirs école : Philippe ROSSI

Fête des voisins le 26 mai.

Fête des mères le 3 juin

Fête du 14 juillet à préparer

Fête du pays le 25 août

Ecole : prochain conseil d'école le 21 juin.

CCCM : postes créés pour le pôle enfance, l'inauguration se fera le 15 septembre.

- Accueil des enfants par tranche d'âge.

- Adoption des nouveaux statuts.

- Convention entre la CCCM et l'ACA pour le versement des subventions.

- Extension zone Pré de Pâques : négociation amiables en cours.

Finances : Guy JULLIARD

Un tableau de la situation budgétaire au 21 mai 2012 est remis à chaque conseiller.

Dépenses tous budgets confondus : 657 371 €

Recettes tous budgets confondus : 1 305 586 €

Solde en caisse : 648 215 €

Les principales dépenses d'investissement en début d'année sont :

Création d'un merlon ZA Amoudon : 6434 €

Curage d'urgence Rieu Bertrand : 2918 €

Plan topographique ZA Amoudon : 5474 €  
1<sup>ère</sup> situation tranche 3 Chef-lieu : 51 646 €.

Emprunt : Guy JULLIARD

Sur 6 banques consultées pour un emprunt de 400 000 €, seules 2 ont répondu.

Crédit agricole : 100 000 € à 5.30 % sur 15 ans

Crédit mutuel : 200 000 € à 4.95 % sur 20 ans

Dans la majorité des banques les fonds sont épuisés y compris à la caisse des dépôts et consignations.

Dans un premier temps, nous avons opté pour la proposition du Crédit mutuel.

Un point sera fait à l'automne sur nos besoins et nous relancerons éventuellement une nouvelle consultation.

SOREA : Guy JULLIARD

Les comptes annuels 2011 montrent un résultat fortement excédentaire de 702 136 €.

40 % seront distribués en dividendes, ce qui représentera 16 273 € pour Villargondran, quant à la redevance d'exploitation, elle sera de 4043 €.

Reprise de la société INNED (spécialisée dans les installations photovoltaïques) pour un montant de 18 K € avec reprise de 4 personnes sur 5.

22 juin à 14 h. assemblée générale des actionnaires.

Jeunesse communication : Hélène BOIS

6 juillet : l'espace jeunes organise une journée festive avec atelier de cerf-volant, beach handball, beach rugby, concours de pétanque, et le soir, un concert sur le petit parking.

La sécurité sera assurée par Maurienne sécurité.

Les instructions seront données au service technique.

Com.jeunes : chasse aux œufs : parcours pour les petits, pique-nique géant et atelier peinture sur œufs, prévus pour l'an prochain afin d'améliorer encore plus cette journée.

Demande de faire un ciné en plein air cet été.

A la fête du pays les jeunes seront présents pour un stand de crêpes, stand de maquillage et aide pour la soirée.

Communication : le bulletin est terminé et sera remis à l'imprimerie au plus tôt.

### **9 - Informations et questions diverses : Le Maire**

- Rues des Granges : la compagnie d'assurances de l'entreprise MANNO met en cause le cabinet GE-ARC.
- Lundi 21 juillet : brûlage de bois de démolition aux Anciennes Resses, dans le cadre d'un exercice du SDIS.

Fin de séance : 23 h.45.